

PEE CANTONAL « ART.32 » EN CULTURE GENERALE

Avertissement

Le contenu de ce PEE n'est pas figé. Il ne le sera jamais, puisque l'une de ses caractéristiques intrinsèques est d'être constamment mis à jour en fonction de l'évolution des domaines d'étude.

A. INTRODUCTION

Définition

La culture générale est l'apprentissage de compétences qui visent l'acquisition de repères dans le contexte de la vie personnelle, l'activité professionnelle et dans la société.

Elle représente le minimum que l'individu devrait posséder dans son intégration au monde actuel.

La culture générale n'est pas une discipline, mais un enseignement dans le sens où le travail qui y est effectué ne relève pas d'une acquisition de savoirs / savoir-faire disciplinaires, mais plutôt du développement de ressources cognitives et notionnelles permettant l'étude de problématiques concrètes.

L'enseignement de la culture générale implique un savoir de transmission, signifiant l'acquisition de connaissances données pour l'apprenti et la possibilité d'une réflexion sur la manière de les acquérir et de les utiliser.

La culture générale vise enfin à susciter l'envie d'apprendre et à donner les outils permettant de faciliter l'apprentissage.

Objectifs

La culture générale promeut le développement des connaissances et des aptitudes chez les personnes en formation dans un contexte social, professionnel et personnel.

Elle vise également l'égalité des personnes des deux sexes ainsi que l'égalité des chances des personnes dont le parcours scolaire et le vécu culturel sont différents.

B. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE GÉNÉRALE

Bases légales

- Loi fédérale sur la Formation professionnelle (LFPr).
- Ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (OCMCG)
- Plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale. (PEC)

Horaire

L'enseignement de la culture générale est dispensé à raison de 3 ou 4 (à déterminer par les Etablissements scolaires) périodes hebdomadaires, 50 % pour chaque domaine (SOCIETE, respectivement LACO).

Durée

La durée de la formation comprend 105 périodes de cours (respectivement 140 périodes), ce qui correspond à un total de trente-cinq semaines effectives de cours.

15 périodes seront consacrées à l'élaboration du TPA.

La dotation horaire est modulable.

Domaines

L'enseignement de la culture générale comporte deux domaines d'apprentissages:

«Langue et Communication»: vise à l'acquisition des compétences linguistiques et de communication orales et écrites.

«Société»: permet à la personne en formation de comprendre la société dans laquelle elle vit au travers des différents aspects du programme: culture, droit, écologie, économie, éthique, identité et socialisation, politique et technologie.

La pluridisciplinarité s'avère impérative.

Langue

La langue utilisée pour l'ECG est la langue nationale parlée sur le plan régional, soit le français.

Procédure de qualification

Seuls l'examen final d'ECG, ainsi que le TPA sont pris en compte. Il n'y a pas de notes Ecole.

Travail personnel d'approfondissement

La réalisation du TPA a lieu durant l'année de formation. Afin d'orienter les personnes en formation dans l'élaboration de leur travail personnel, l'école leur remet un guide méthodique.

La soutenance orale du TPA dure de 15 à 20 minutes.

La note finale du TPA est constituée de la moyenne arithmétique de la note de la production écrite (au demi) et de la note de la soutenance orale (au demi). Elle est arrondie au demi-point.

L'enseignant-e de culture générale et un-e expert-e évaluent la production écrite, le processus d'élaboration et la défense orale de la candidate ou du candidat.

Examen final de Certificat Fédéral de Capacité.

Les modalités de l'examen écrit ou oral sont définies par l'Etablissement responsable. Le champ d'épreuve est commun aux Etablissements.

L'examen est préparé par un-e enseignant-e (ou un groupe d'enseignant-e-s) désigné-e par l'école.

Note de l'examen final

Celle-ci est composée de la moyenne arithmétique de la note de «Société» (au demi) et de la note de «Langue et Communication» (au demi), arrondie au demi-point.

Moyens auxiliaires autorisés

Ceux-ci sont impérativement indiqués sur l'épreuve d'examen. Les documents autorisés sont déterminés par l'Etablissement responsable.

Candidats répétants

La personne en formation en échec au CFC, y compris en ECG, peut se représenter à l'examen final en fréquentant ou non l'école professionnelle.

Assurance qualité

L'assurance qualité est assurée par l'Etablissement responsable.

C. PARTIE DIDACTIQUE

Le PEE propose des thèmes de réflexion et d'étude à aborder par les étudiants durant leur cursus scolaire. Chaque thème est étudié au travers des deux domaines: «Langue et Communication» et «Société».

Société

Les huit aspects proposés sont : culture, droit, écologie, économie, éthique, identité et socialisation, politique et technologie. Chaque thème doit être étudié sous plusieurs aspects.

Langue et Communication

«Langue et Communication» vise à enrichir les compétences linguistiques et de communication des personnes en formation.

L'art et la manière

L'enseignement de la culture générale est orienté vers une pédagogie active. Les personnes en formation sont ainsi appelées à promouvoir elles-mêmes leurs compétences. Elles prennent ainsi leurs responsabilités en matière de formation, organisent la progression de leur apprentissage de manière autonome afin d'élaborer des produits tangibles.

D. CONCLUSION

Nous sommes conscients qu'au vu de l'éclectisme des professions, ce PEE ne peut refléter une seule identité professionnelle. Il revient par conséquent à chaque enseignant-e d'exploiter le contenu de ce PEE et de le rendre compatible avec la profession concernée, ce qui implique de compléter les programmes avec les documents et le savoir-faire idoines.

Octobre 2017

PRESENTATION DES THEMES

Remarques préalables :

L'enseignement doit prendre appui sur l'actualité. Aussi, les contenus sont définis de manière suffisamment large pour permettre aux enseignant-e-s de les adapter.

Les objectifs formulés en termes de compétences sont transversaux. Par exemple, la résolution du dilemme éthique peut être enseignée en lien avec des contenus comme la consommation (commerce équitable, écoresponsabilité), la politique (sujets d'actualité comme procréation médicalement assistée, asile, le mariage pour tous), au choix de l'enseignant. Autre exemple, l'analyse d'images peut être enseignée dans le cadre du marketing et de la publicité, comme de la politique (affiches électorales).

Objectif général :

Stimuler la capacité réflexive et intellectuelle, ainsi que la distance axiologique des candidat-e-s.

Thèmes généraux :

Toutes les notions théoriques sont vues en situation et dépendent du niveau et de l'intérêt de la classe, ainsi que de l'actualité :

- **Consommation responsable**
- **Intégration et ouverture au monde**

1. Consommation responsable

Aspects principaux

Economie : micro et macro économies : besoins, biens, marchés, offre/demande, libéralisme, capitalisme, protectionnisme, mondialisation, marketing et publicité

Droit : protection des consommateurs, droit des particuliers (notamment dans leur rôle de consommateur, locataire, etc.)

Ecologie : développement, durabilité, changements climatiques, biodiversité, conséquences environnementales de la mondialisation

Identité & socialisation : consommateur écoresponsable

Technologie : formes et sources d'énergies (fossiles/renouvelables), recyclage

Aspects optionnels

Politique : politique environnementale, accords internationaux (pour comprendre l'existence du supranational)

Technologie : obsolescence programmée, tourisme responsable, post-industrialisation

Economie : crises, régimes économiques, budget, clivage nord/sud

Droit : garanties, financement (crédit/leasing), endettement et poursuites

2. Intégration et ouverture au monde

Aspects principaux

Culture : ouverture aux arts et sous cultures

Identité & socialisation : appartenances multiples, vivre-ensemble, développement personnel

Droit : généralités, contrats, Etat de droit, assurances (personnes, choses et patrimoine), citoyenneté et naturalisation, droits fondamentaux/constitutionnels, impôts

Economie : travail, entreprise, évolution de l'organisation du travail, chômage, logement

Politique : Etat, droits politiques, aperçu de quelques aspects ayant trait aux relations internationales et à l'actualité

Technologie : médias et TIC (opportunités et risques)

Aspects optionnels

Culture et identité & socialisation : migrations, religions.

Politique : fédéralisme, nations et nationalismes, citoyenneté, démocratie, dictature, partis politiques.

Droit : éléments de droit pénal.

PEE conçu à partir des compétences visées (objectifs)

L'ensemble des compétences génériques mettent en permanence en lien les deux domaines « Société » et « Langue et communication ». Elles sont également interdisciplinaires.

Compétences génériques	Compétences spécifiques	Objets d'enseignement	Aspects
Résoudre de façon méthodique des situations problématiques au plan juridique et éthique	Distinguer droit et éthique Résoudre un casus, déterminer les faits pertinents, identifier la règle applicable et proposer la solution correcte à une situation problème en citant les dispositions légales pertinentes (article du CO, alinéa lorsque nécessaire) Résoudre un dilemme éthique en questionnant son échelle axiologique (racisme, sexisme, droits de l'homme, etc.)	Eléments de la théorie générale du droit et des contrats ; Divers contrats nommés en droit suisse (travail, bail, vente mobilière, etc.) ¹ Définition de l'éthique et des notions de valeurs, de dilemme et de problématique éthiques	Droit Ethique
Communiquer oralement et par écrit de manière efficace sur un sujet de société	Comprendre et analyser des textes rédigés dans une langue courante ou soutenue sur un sujet d'actualité ou sociétal. Transmettre un message de façon claire, complète et adaptée à la situation. Respecter les règles fondamentales de grammaire et d'orthographe.	Lettre commerciale Présentation orale Idées essentielles d'un texte Argumentation	
Analyse d'images	Dénoter et connoter une image pour lui conférer un sens et en déduire le message probable (intention communicationnelle).	Liste exemplative : Marketing/publicité Art pictural/photographie Graphiques statistiques Affiches politiques	Economie Culture Politique

¹ - Un contrat est traité de manière approfondie, les autres uniquement au travers d'éléments fondamentaux

S'informer et prendre position sur un sujet d'actualité ou sociétal²	Rechercher de façon méthodique des informations et des illustrations sur un sujet donné dans les ressources numériques et physiques disponibles. Sélectionner les informations en fonction de leur pertinence (lien avec le sujet) et de la fiabilité de leur provenance. Traiter, c'est-à-dire analyser ces informations et évaluer leur qualité et leur fiabilité. Prendre position sur le sujet traité de façon nuancée, c'est-à-dire en s'appuyant sur des arguments tout en prenant en compte des contre-arguments. Au moyen d'un logiciel de traitement de texte, produire un document écrit (texte ou dossier) traitant le sujet à travers une présentation synthétique et argumentée du résultat de l'analyse et de l'évaluation des informations collectées, d'une part, et de la prise de position, d'autre part.	Internet Moteur de recherche (critères et filtres de recherche) Argumentation Bases de données Bibliothèque	
--	--	--	--

Comprendre, analyser et évaluer l'organisation politique, économique et juridique de la Suisse en tenant compte de son insertion dans les relations internationales	Identifier quelques-unes des caractéristiques principales du système politique suisse (au choix : droits civiques, séparation des pouvoirs, fédéralisme, démocratie mixte, système bicaméral) ; Analyser une question politique d'actualité et prendre position en tenant compte des arguments des partis politiques en présence. Analyser et évaluer les conséquences politiques, économiques, sociales et écologiques de la mondialisation.	Eléments d'économie, de politique et de droit suisse en fonction de l'actualité (cf. thèmes généraux). Identité collective, multiculturalisme, vivre-ensemble.	Culture Droit Ecologie Economie Identité & socialisation Politique
Comprendre, analyser et évaluer la notion de « développement durable », ainsi que l'impact de l'économie capitaliste mondialisée sur la biodiversité	Identifier les conséquences écologiques et sociales du régime capitaliste. Analyser les rapports entre les trois pôles du développement durable et évaluer cette notion.	Sources et formes d'énergies ; Modes alternatifs de production et de consommation (décroissance) ; Biodiversité, pollution, changements climatiques, industrialisation, répartition des richesses, démographie, recyclage, tourisme.	Ecologie Economie Politique

Indications pour la planification de l'enseignement

Chacun des deux thèmes se voit consacrer environ 45 périodes d'enseignement. 15 périodes sont dédiées à l'encadrement du TPA, selon une répartition laissée au libre choix de l'enseignant-e. En principe, pas avant la 6^{ème} semaine en raison des inscriptions tardives et des prérequis (compétence « S'informer et prendre position sur un sujet »).

PLAN D'ENSEMBLE : RÉSUMÉ DES CONTENUS DES THÈMES

SOCIÉTÉ

ECONOMIE
Crises
Budget
Nord/Sud

POLITIQUE
Politique
environnement
ale
International

ETHIQUE

ECONOMIE
Marchés
Systèmes
économiques
Marketing

DROIT
Consommation
Location

1. Consommation responsable

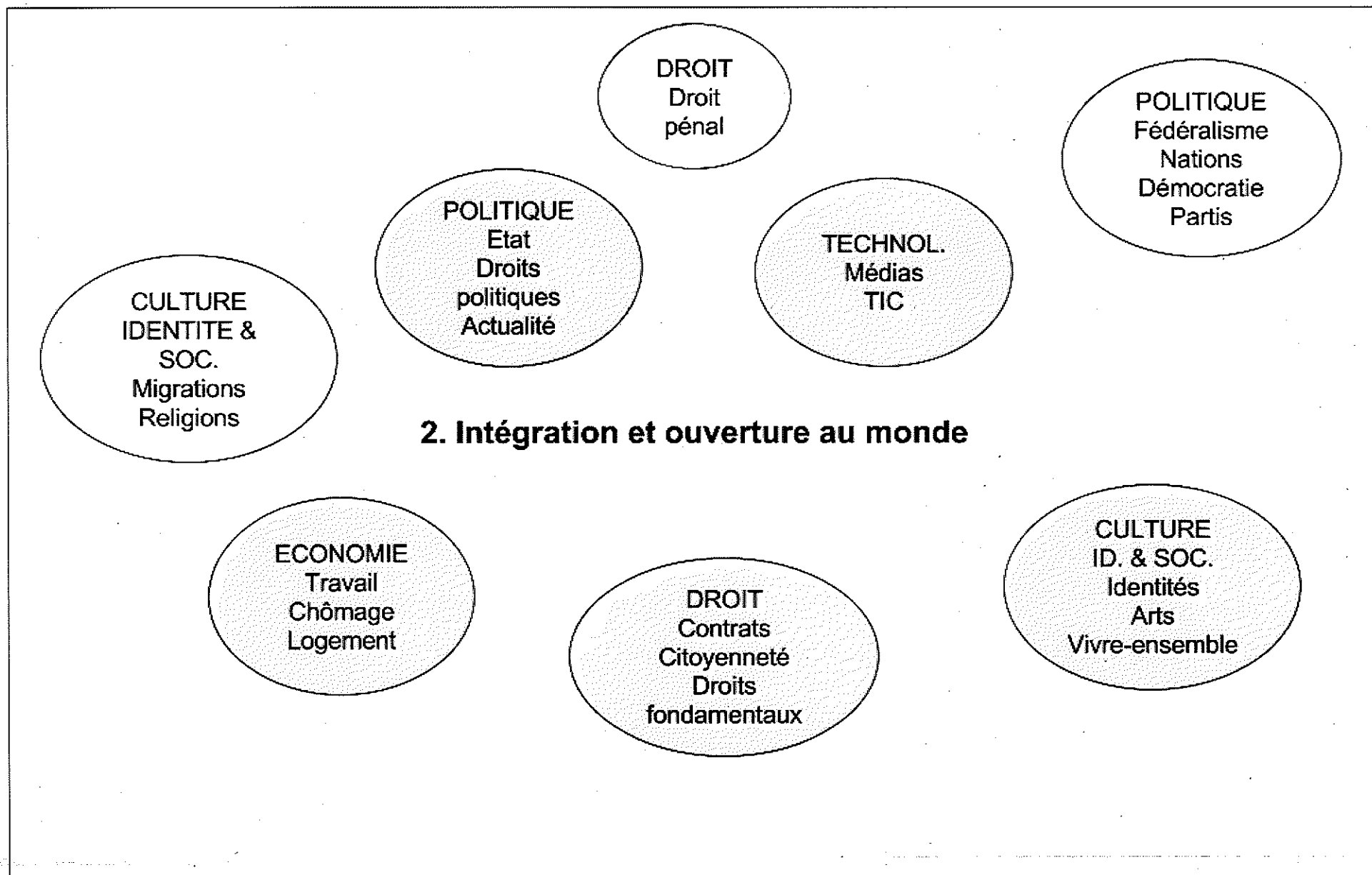
ECOLOGIE
Climat
Biodiversité

TECHNOL.
Energies
Recyclage

IDENTITE &
SOC.
Consommation
éco-responsable

DROIT
Endettement

TECHNOL.
Tourisme
Obsolescence
Post-industrialisati
on



LANGUE & COMMUNICATION

Principe d'actualité

Compréhension de textes

Saisir les idées essentielles d'un texte

Textes (journaux, articles, livres)

Communication
écrite et orale

Transmettre un message
Adopter un niveau de langue correct

Lettre commerciale
Présentation orale

Argumentation

S'informer et prendre position sur un sujet
d'actualité ou sociétal

Textes argumentés
Exposés